

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2023

DATE DE CONVOCATION 23/02/2023	L'an deux mille vingt-trois, Mardi 28 février 2023 à 19h00 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur de KERVÉGUEN, Maire.
DATE DE PUBLICATION 23/02/2023	<u>Etaient présents :</u> Patrick MADI, Vanessa LEGAIGNEUR, Antoine TRAINÉAU, Sabina BECK, Manuel BATAILLE, Jean-Pierre GUILLEMOT, Denis LAZAROFF.
NOMBRE DE CONSEILLERS	<u>Absents excusés :</u> Stéphanie LOURTEL, ayant donné pouvoir à Robert de Kervéguen Alain CAILLIOT, ayant donné pouvoir à Robert de Kervéguen Séverine PERRIER, ayant donné pouvoir à Sabina Beck Philippe CORTES, ayant donné pouvoir à Denis Lazaroff Julie MARCQ-VADAINÉ, ayant donné pouvoir à Denis Lazaroff Jennifer ALVES DA CUNHA, ayant donné pouvoir à Sabina Beck
EN EXERCICE 14	
PRESENTS 8	
VOTANTS 14	Formant la majorité du conseil en exercice.
	SECRÉTAIRE : Vanessa LEGAIGNEUR

Ouverture de la séance à 19h00

Le procès-verbal du 29 novembre 2022 ainsi que celui du 31 janvier 2023 ont été adressés au conseil municipal du mardi 28 février 2023.

Monsieur Jean-Pierre Guillemot a souhaité apporter quelques modifications mineures sur les deux procès verbaux. Ils seront à nouveau présentés au prochain conseil municipal pour validation.

LA DELIBERATION

Délibération n° 2023_02_01

Demande de subventions dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour la construction d'un centre médical pluri professionnels situé 5 rue de Rouen, 95450 VIGNY

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite à la délibération du Conseil municipal du 29 novembre 2022 approuvant le lancement de la consultation du maître d'œuvre pour le projet de construction d'un centre médical pluridisciplinaire, il convient de solliciter dès à présent, les subventions aux titres de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) au titre de l'année 2023, sur la base de l'estimation des travaux ayant servi à la consultation du maître d'œuvre.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le projet de financement prévoit une demande de DSIL pour la partie bâtiment du projet et une demande de DETR pour la partie voirie et réseaux divers (VRD) espaces verts.

Le coût prévisionnel pour la partie bâtiment est estimé pour un montant de 1 755 600 € HT sur lequel sont prévus des aléas techniques à hauteur de 5% (soit 87 780 € HT) et des révisions et actualisations

de prix à hauteur de 3% (soit 52 668 € HT), soit un coût prévisionnel à financer pour la partie bâtiment de 1 896 048 HT.

Le projet de financement prévoit une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) à hauteur de 30% du coût prévisionnel pour la partie bâtiment, soit une subvention de 568 814 €.

Le coût prévisionnel pour la partie voirie et réseaux divers (VRD) espaces verts est estimé pour un montant de 258 165 € HT sur lequel sont prévus des aléas techniques à hauteur de 5% (soit 12 908,25 HT) et des révisions et actualisations de prix à hauteur de 3% (soit 7 744,95 € HT), soit un coût prévisionnel à financer pour la partie voirie et réseaux divers (VRD) espaces verts de 278 818,20 € HT.

Le projet d'investissement prévoit une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 40% du coût prévisionnel pour la partie voirie et réseaux divers (VRD) espaces verts, soit une subvention de 111 527,28€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le projet de construction d'un centre médical pluridisciplinaire sur le terrain communal situé 5 rue de Rouen à Vigny,

- **Sollicite** une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) d'un montant de 568 814 €.

- **Sollicite** une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) d'un montant de 111 527,28 €.

- **Indique** que la mairie de Vigny s'engage à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum sollicité aux titres de la DSIL et de la DETR et les taux réellement attribués.

- **Autorise** Monsieur Robert de Kervéguen, Maire, à effectuer les demandes de subventions et de prêts permettant le financement de ces travaux.

LES DOSSIER EN COURS

Projet de création d'un centre médical pluriprofessionnel sis 5 rue de Rouen, 95450 Vigny (rapporteur Patrick Madi)

- Lancement de l'appel d'offre pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction du centre pluridisciplinaire.

- Réception des appels d'offres jusqu'au 21 janvier, 6 maîtres d'œuvres ayant répondu :

- GUA, Groupement d'Urbanisme Architectes, à Paris
- LE MOAL, à Paris
- OGLO Arnaud Dambine, à Paris
- C+O IDF Architectes, à Issy-les Moulineaux
- SIMON, à Paris
- PONS, Atelier d'architecture Jean-Paul PONS, à Auvers-sur-Oise

La commission d'appel d'offres travaux s'est réunie le 16 février 2023, étaient présents :

Monsieur MADI Patrick, 2ème adjoint au maire
Monsieur CAILLIOT Alain, 4ème adjoint au maire
Monsieur TRAINEAU Antoine, conseiller municipal
Monsieur WECKMANN Didier, assistant du maître d'ouvrage

Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission d'appel d'offres décide d'abandonner la procédure :

La réception des candidatures et des offres électroniques par l'assistant maître d'ouvrage Diapason AMO par internet, ne peut pas être considérée comme sécurisée et confidentielle au sens de l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 relatif aux exigences minimales des moyens de communication électronique utilisés dans la commande publique et propose de mettre en œuvre une nouvelle procédure de marché à procédure adaptée MAPA en utilisant la plate forme d'administration numérique Maximilien.

Règlementation cimetièrè - donner la parole à Robert de Kervéguen

La commune a pour projet de relancer une procédure de reprise de concession.

A l'occasion du prochain conseil municipal, Monsieur le Maire présentera une liste comprenant les concessions jugées en état d'abandon ou en état de péril.

Une proposition sera également présentée pour une modification tarifaire sur les concessions, les concessions cinéraires et le colombarium.

Monsieur le Maire souhaite également modifier la durée des concessions.

Projet d'implantation d'une nouvelle gendarmerie (rapporteur Robert de Kervéguen)

Ce projet avait déjà fait l'objet d'une présentation au conseil municipal en date du 27 septembre 2022. Pour rappel le Colonel Petit, Commandant le groupement de gendarmerie départementale du Val d'Oise avait envisagé la construction d'une nouvelle gendarmerie sur le territoire de Vigny. Un rendez-vous sur place en présence de Monsieur le Maire avait eu lieu le 13 octobre dernier pour visiter un terrain situé au Bord'haut de Vigny.

Monsieur le Maire tient à apporter à la connaissance du Conseil Municipal le courrier en date du 21 février dernier que le Colonel Petit lui a adressé qui confirme les échanges tenus lors de sa visite.

Retenir que la volonté de la gendarmerie est d'avoir une brigade installée en centre ville, ce qui n'est pas le cas du Bord 'haut. Par conséquent, le Colonel Petit ne donne pas suite à ce projet, et envisage plutôt de réhabiliter la gendarmerie existante sise rue Beaudouin.

Projet parc animalier et de loisirs section ZA parcelle 129 (rapporteur Robert de Kervéguen)

Le projet a déjà été partagé en Conseil Municipal, il est rappelé que l'Architecte des Bâtiments de France s'était prononcé défavorablement (avis simple) mais surtout :

- La DRIEAT, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France s'est prononcée défavorablement.
- La Société TRAPIL n'a toujours pas donné un avis qui est nécessaire et indispensable

Par conséquent, le propriétaire envisage d'abandonner le projet et de revendre la parcelle et deux acquéreurs sont intéressés à son rachat : une entreprise de travaux public et une entreprise de déménagement.

LES COMMISSIONS

Commission travaux – donner la parole à Patrick Madi

Etude budgétaire

Actuellement, la commission travaux travaille sur le budget 2023.

Contrôle sécurité

Bureau Véritas s'est déplacé le 10 février pour établir un diagnostic sur l'entretien des jeux extérieurs situés au stade ainsi qu'à l'école.

La commune a également sollicité la société SAGA LAB pour remettre en état le parcours de santé situé tout autour du stade. La commune envisage de le refaire plus court.

Voirie – donner la parole à Robert de Kervéguen

Potelets

Afin d'entretenir l'espace public et limiter le stationnement anarchique, la mairie a pour projet d'installer des potelets. Un rendez-vous a été fixé avec Monsieur Laage le 7 février dernier pour définir une implantation. Les rues concernées sont : rue de la Vieille Côte, allée du Bois Ribot et Le Clos Forget. Une réunion d'information sera programmée avec l'ensemble des administrés résidents rue de la Vieille Côte. Les travaux sont envisagés pour avril 2023.

Travaux sur la RD169 (devant le lavoir) pour un affaissement de la route.

Le SIEVA a observé un affaissement de la chaussée, sur la D169 rue de la Comté près du lavoir. Cet affaissement correspondrait à une ancienne tranchée. Une fissure semblerait se marquer plus profondément au niveau de deux avaloirs d'eau pluviale.

Des travaux ont été réalisés par le CD du 13 février au 22 février 2023.

PEI, Points d'Eau Incendie – Contrôle Hydrants (rapporteur Vanessa Legaigreur)

La réglementation impose un contrôle annuel de nos 30 PEI publics et 2 PEI privés (situés au SMIRTOM) 1 année sur deux, le SDIS intervient et l'autre année, un organisme agréé tel que la société CDA, société basée à Colombes, spécialisée dans les entretiens et les contrôles des hydrants de manière plus approfondis.

- Le dernier contrôle ayant eu lieu en novembre 2021 avec le SDIS, service départemental d'incendie et de secours. Leur analyse se portait sur des anomalies mineures telles que : l'état général, coffre hors-service, bouchon manquant et accès difficile.

Pour rappel, les EPI sont la propriété de la mairie. L'état des EPI et son entretien engagent la responsabilité du Maire.

- Un prochain rendez-vous est planifié pour cette année avec la Société CDA.

Ce prochain contrôle permettra d'assurer que le point d'eau incendie correspond aux dispositions du règlement de sécurité incendie et des normes en vigueur.

Commission animation – donner la parole à Robert de Kervéguen

Lors de la dernière assemblée générale de L'association Vigny Loisirs un nouveau président a été élu en la personne de Monsieur Stéphane Lignereux.

Il tient à adresser au nom du conseil municipal toutes ses félicitations et remercie l'ancien président Monsieur Henri Levy qui n'avait pas souhaité se représenter.

Retenir aussi les dates suivantes :

- Soirée collège le 11 mars (Vigny Loisirs)
- La Grande dictée le 12 mars (Vigny Loisirs Bibliothèque)
- Escape Game le 18 et 19 mars (en partenariat avec la mairie)
- Soirée loto le 15 avril (Vigny Loisirs)

Commission information et communication - donner la parole à Antoine Traineau

- Les Echos sont en cours de distribution
Un grand remerciement à tous les contributeurs

Commission scolaire - donner la parole à Vanessa Legaigreur

- Gestion des grèves du 31 janvier et du 07 mars
Pour le mouvement de grève annoncé 07 mars, la commune ne prévoit pas de restauration scolaire, chaque enfant apportera un repas froid.
- Réunion parents/élèves, le 16 février
- Réunion du conseil d'école, le 06 mars
- Carnaval de l'école, le vendredi 31 mars à 19h

4 parents volontaires ont participé à un déjeuner à la cantine scolaire. Ils ont remarqué :

- le réfectoire est trop bruyant
- les enseignants ne sont pas présents pendant le déjeuner
- apporter des mesures pour limiter le gaspillage

Centre Communal d'Action Social - donner la parole à Sabina Beck

- Démarrage de « Projet Jeunes Vexin »

Dispositif mis en place par l'Etat, il a pour objectif d'agir pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. En activité dans l'agglomération de Cergy-Pontoise, il s'étend désormais à la zone rurale du Vexin français, sous l'encadrement de la Mission locale et de Connexion mobile.

Le bus dispose également d'un simulateur de conduite, afin de proposer un accès à l'apprentissage de la conduite à des jeunes en attente d'insertion.

- Prévoir une sortie pour les aînés
- Les membres du CCAS ont rendu visite aux personnes qui sont dans des EPHAD

Commission Patrimoine – Environnement - donner la parole à Robert de Kervéguen

Les 3 notifications des subventions attribuées pour la restauration du lavoir sont les suivantes :

Plan de financement	
Coût global prévisionnel de l'opération ht	71 414€
Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR)	28 565 €
Dotation du Département	17 230 €
Dotation du PNR	15 000 €
Montant global des subventions	60 795 €

Le montant représente 85 % du coût global prévisionnel de l'opération, ce qui est une très bonne nouvelle. Toutefois, Monsieur le Maire tient à rappeler que les subventions sont toujours plafonnées à 80 %. Retenir par conséquent que lors de la réalisation de l'opération, les subventions ne pourront pas excéder 80 % du coût. Les appels d'offre pour les travaux vont donc pouvoir être lancés.

Intervention des délégués des EPCI

SMIRTOM - rapporteur Denis Lazaroff

- Extension des consignes de tris depuis janvier 2023

La gestion des déchets devient un véritable problème qui entraînera dans le futur une augmentation tarifaire.

- Une nouvelle campagne d'achat de composteurs est programmée pour cette année

- Monsieur le Maire rappelle que les frais supplémentaires pour la pré-collecte pour la rue des Saules est prise en charge par la Communauté de Communes. Compte tenu des contraintes budgétaires et du coût, il n'est pas dit que cette prise en charge soit reconduite éternellement.

Les dépenses de pré-collecte engagées chaque année par le SEPUR sont très élevées.

Afin de baisser les coûts, il a été demandé à l'ensemble des communes du Vexin d'apporter des solutions et en 2 ans, le constat est très satisfaisant.

Réunion sur « épandage boues de Seine en aval » le 14 février 2023

- le devenir des boues

- Recherche des pesticides dans les sols

Une synthèse sera présentée au prochain conseil municipal

SDEVO – Syndicat départemental d'énergie du Val d'Oise rapporteur Jean-Pierre Guillemot

- Réunion sur le bouclier tarifaire prévu le mardi 07 mars

Un compte-rendu nous sera présenté au prochain conseil municipal

SIEVAM – Syndicat Intercommunal des Eaux de la Viosne, de l'Aubette et de la Montcient rapporteur Vanessa Legaigneur

La commune de Vigny doit présenter 2 titulaires + 2 suppléants

Vanessa Legaigneur et Manuel Bataille déjà titulaires proposent leur candidature.

Une délibération sera présentée au prochain conseil municipal indiquant les 2 titulaires et les 2 suppléants.

Divers

CNI / PASSEPORT

- En 2021, la mairie a répondu à 1 116 demandes de CNI/PASSEPORT

- En 2022, près de 1 560 dossiers déposés

Les demandes augmentent et les délais pour obtenir un rendez-vous se rallongent. Afin de gérer plus efficacement le flux des appels entrants, la mairie a comme projet d'installer un logiciel dédié à la prise de rendez-vous en ligne.

Nouvelle agent d'accueil, Sarah Abdel Aziz-Fouque a rejoint le secrétariat le 8 février, tous les mardi-mercredi-vendredi, soit 21 heures par semaine et pour une durée déterminée. Son contrat prendra fin le 8 mars prochain.

Agenda

La réunion de quartier du 11 février a été annulée compte tenu des obsèques le même jour d'une habitante de Vigny.

La prochaine réunion est prévue le samedi 15 avril à 10h

Le dîner des élus est prévu le vendredi 12 mai

Prochain conseil municipal prévu le mardi 28 mars 2023 à 20h sera avancé afin de pouvoir voter le budget qui doit avoir lieu au plus tard le 15 avril prochain

Fin du conseil municipal 20h30